



PROTOCOLE SANITAIRE – LUTTE CONTRE LE COVID-19 - du 11 mai au 2 juin 2020

PRATIQUE DES SPORTS NAUTIQUES - ECOLE DE VOILE DE TREBEURDEN

NAVIGATION PRIORITAIREMENT EN SOLITAIRE

STAGES A LA JOURNEE – ACTIVITES EN EXTERNAT

EN AMONT DU STAGE

LORS DE L'INSCRIPTION : Signature de ce protocole en fin de document

- Nous avons mise en place par un affichage visible le protocole :
 - Respect des gestes barrières,
 - Mesures sanitaires générales pour les pratiquants,
 - Mesures sanitaires sur le site,
 - Mesures sanitaires suivies par le personnel de l'école de voile
- Le port du masque rend difficile la pratique du nautisme. Il se justifie cependant dans certaines situations où les mesures de distanciation ne pourraient pas être strictement respectées. Le port du masque est fortement recommandé mais non obligatoire jusqu'à l'accès à l'eau puis dès le retour à la terre.
- Nous recommandons au futur pratiquant de venir avec son propre matériel de pratique (combinaison, gilet de sauvetage, gants, chaussons...) s'il en dispose.
- Nous recommandons au futur pratiquant de suivre des mesures de bon sens : ne pas se présenter à la séance en cas de symptôme, suspicion de symptôme (fièvre > à 37,8°, toux, gêne respiratoire...) ou en cas de contact avec un cas Covid-19 avéré dans les 15 derniers jours.
- Nous remettons à chaque pratiquant, sous format papier ou par envoi numérique, un guide pratique des mesures sanitaires EVT qui détail les actions mises en place spécifique à l'école de voile de Trébeurden.

PENDANT LE STAGE

ACCUEIL LE JOUR DU STAGE

Accueil des participants par le personnel muni de masques homologués (recommandé)

→ A l'arrivée, chaque visiteur (pratiquant ou parent) se désinfecte les mains avec de la solution hydro alcoolique mis à disposition sur de nombreux point de l'EVT (à l'entrée des locaux et dans les sanitaires).

Briefing mesures sanitaires : *Il est proposé aux parents ou aux accompagnants des mineurs d'assister à l'explication des règles spécifiquement mises en place dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.*

→ Le personnel encadrant rappelle les gestes barrières et explique les consignes sanitaires que les pratiquants doivent respecter

- Distance > 1 m entre les participants
- Lavage des mains régulier
- Port du masque ou de visière fortement recommandé jusqu'à l'accès à l'eau puis dès le retour à la terre*

→ Rappel spécifique des règles d'utilisation des sanitaires

- solution hydro alcoolique à l'entrée des sanitaires
- Nous avons enlevé les lunettes des toilettes par précaution sanitaire
- Lavage des mains (nous avons installé des distributeurs de savon liquide à pompes)
- Séchage des mains avec du papier jetable

A noter

- *De la solution hydro alcoolique est à disposition sur de nombreux point de l'EVT.*
- *Les gestes barrières et autres mesures sanitaires sont affichés visiblement.*
- *Chaque jour, un briefing des personnels sera fait aux pratiquants rappeler les mesures barrières et règles de distanciation.*
- *Des poubelles sans contacts sont prévues pour le dépôt des déchets.*
- *L'accès aux vestiaires est autorisé uniquement pour le dépôt de ses affaires de rechanges (dans une boîte individuelle). Attention des vols sont toujours envisageables. L'accès aux vestiaires s'effectue avec un sens de circulation, nous entrons par devant et sortons par l'arrière.*
- *Nous recommandons fortement de venir en tenue de navigation, dans le cas contraire, vous devrez vous habiller hors des installations collectives EVT.*

*Information : Si vous choisissez le port du masque et que vous l'enlevez au départ sur l'eau, vous devez avoir prévu une pochette pour l'entreposer et une autre pochette pour un nouveau masque propre que vous mettrez à votre retour à terre.

ENCADREMENT DES SEANCES NAUTIQUES

Responsable technique qualifié (RTQ) – Référent Covid-19 : Christophe

Trois RTQ nautiques (Christophe, Erwan, Bastien) encadrent les moniteurs qui ont en charge les stages. Ils sont notamment chargés :

- de s'assurer que les mesures d'hygiène sanitaire Covid-19 sont bien appliquées sur l'ensemble des activités du site,
- de rappeler chaque jour à chaque moniteur les consignes sanitaires,
- d'accompagner les moniteurs qui pourraient avoir des difficultés à mettre en œuvre ces mesures.

Si une personne présente sur site présente des signes suspects de Covid-19, le moniteur averti immédiatement le RTQ en charge (Christophe) de prendre les mesures adéquates.

A noter

Chaque jour Christophe (RTQ Covid 19) fera un briefing aux moniteurs pour rappeler les mesures barrières et règles de distanciation. Il sera proposé tous les jours une prise de température pour l'ensemble du personnel

PREPARATION DE SEANCE – EQUIPEMENTS DE PRATIQUE

→ **Distribution individuelle d'une combinaison**

Nous privilégions l'utilisation de la combinaison néoprène personnelle

Si elles sont louées à l'EVT : Elles sont louées à la semaine, Les stagiaires doivent arriver en tenue de navigation. Elles doivent être récupérées le dimanche entre 10h et 12h et redonnées en fin de stage.

→ **Distribution individuelle d'un gilet de sauvetage** : Le personnel indique à chaque pratiquant le gilet de sauvetage qui lui convient.

→ **Mise en tenue**

- Nous privilégions la mise en tenue des pratiquants chez eux.
- Dans le cas contraire, les pratiquants devront se changer hors des installations collectives.
- Les affaires sont placées dans les sacs personnels des pratiquants et stockés dans une caisse plastique individuelle personnelle puis entreposée dans les vestiaires ou voiture personnelle. Nous pourrons prêter quelques caisses.

A noter

- *Les équipements de protection individuelle (gilets de sauvetage) pour la pratique nautique sont distribués nominativement afin d'éviter de se tromper de taille.*
- *Ils sont désinfectés entre chaque usage grâce à un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476 le Bacterless*

DEROULEMENT DE SEANCE

→ **Départ pour le site de pratique**

Départ à pied avec une distance de plus d'un mètre entre chaque pratiquant.

→ **Briefing technique et échauffement**

- Distance de plus d'1 mètre entre les clients.

→ **Supports nautiques (bateaux, ...)** :

**LA NAVIGATION SE FAIT PRIORITAIREMENT SUR DES SUPPORTS PERMETTANT UNE PRATIQUE EN SOLITAIRE
(Elle peut donc, si nécessaire, si besoin, se faire en Collectif, en respectant les règles sanitaires)**

A noter

- *De la solution hydro alcoolique sera distribué avant de toucher les bateaux et matériels nautiques.*
- *Les conditions de navigation sont étudiées scrupuleusement : **Par exemple** pas de sortie dans plus de 20 nœuds ou mer/eau trop agitée pour les stages destinés aux enfants afin de réduire les interventions de sécurité individuelle*
- *Lors d'une intervention de sécurité liée à la récupération d'un pratiquant à l'eau, le moniteur porte si possible un masque homologué. Les moyens techniques comme une bouée ou une rame qui permettent de conserver une distance de plus d'un mètre avec le pratiquant sont privilégiés.*

FIN DE SEANCE

→ **Nettoyage des supports de pratique**

Nettoyage réalisé par les personnels, au jet d'eau et grâce au Bacterless en pulvérisateur

→ **Retour au centre nautique**

- Retour à pied jusqu'à la zone de rassemblement prévue pour son activité avec une distance de plus d'1 mètre entre chaque client. (le personnel ramènera le matériel nautique)

APRES L'ACTIVITE – LA DESINFECTION

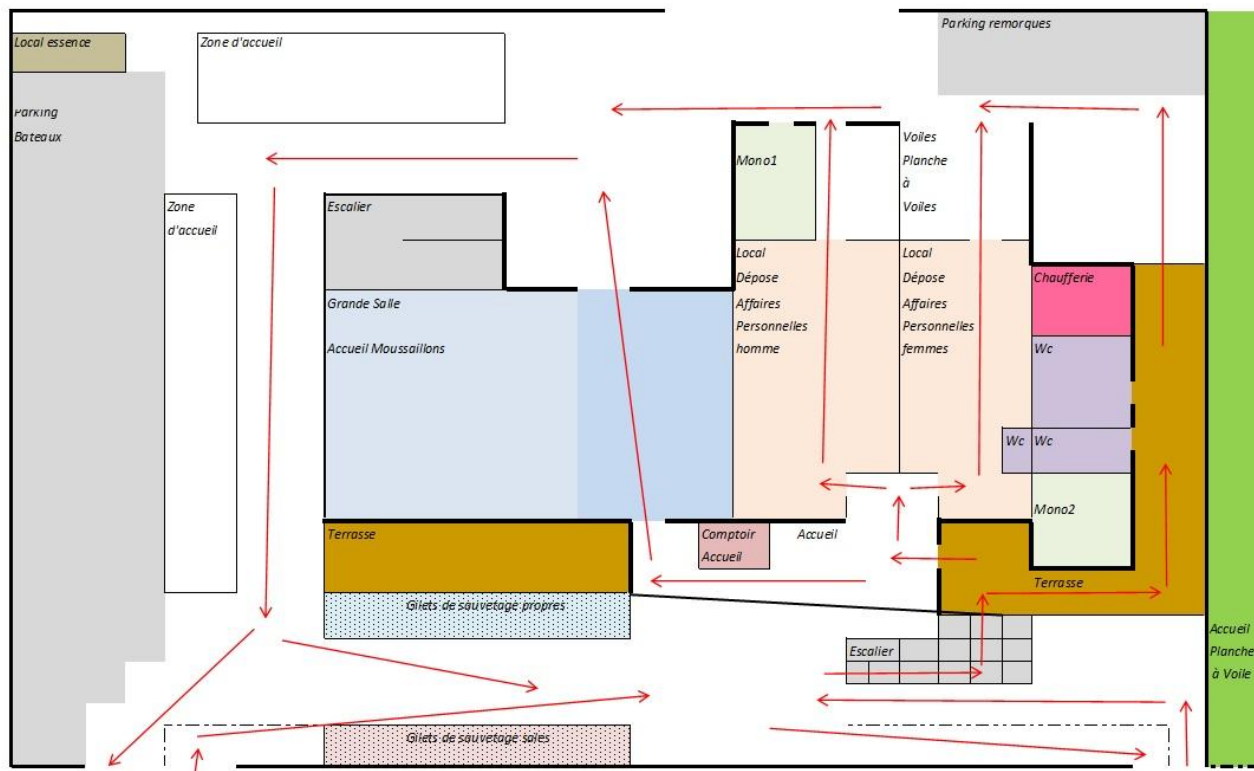
LES DESINFECTANTS :

- **Pour les mains :** De la solution hydro alcoolique est installé sous forme de récipients à pompes devant de nombreux points du bâtiment.
- **Pour les locaux :** **Au quotidien :** Pour nettoyer les surfaces, nous utilisons des produits contenant un tensioactif (solubilisant les lipides) présent dans les savons, les dégraissants, les détergents et les détachants. Outre son activité de dégraissage des surfaces, le tensioactif va également dégrader les lipides de l'enveloppe du virus SRAS-CoV-2 et ainsi l'inactiver
Lorsque l'évaluation des risques le justifie, une opération de désinfection peut être effectuée en plus du nettoyage : Nous utiliserons Le Bacterless conforme à la norme EN 14476, en pulvérisateur.
- **Pour le matériel nautique (bateaux, combinaisons, gilets, etc) :** Nous utilisons un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476 : Le BACTERLESS. Il est en cours de test sur la dilution et le temps de trempage et les résultats officiels seront communiqués fin mai. Ce produit respecte notre matériel nautique (combinaisons, gilets) sans les altérer.

L'ORGANISATION DE LA DESINFECTION :

- **Pour les locaux :** Nous porterons une attention particulière aux surfaces régulièrement touchées par les personnes (poignées de portes, robinetterie, assise des toilettes) en les désinfectants plusieurs fois par jour. Nous Privilégierons des portes ouvertes à la journée (accueil et sanitaires) afin de limiter les zones de contacts.
- **Nettoyage des gilets de sauvetage :** Ils sont désinfectés entre chaque usage par une pulvérisation ou un bain rapide de Bacterless
- **Nettoyage des combinaisons :** Elles sont désinfectées par un bain de 30 minutes avant chaque distribution à un pratiquant. Le pratiquant s'engage à la désinfecter tous les jours grâce à un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476(exemple : Sanithol). Nous la désinfecterons par un bain de 30 minutes, à la fin de chaque utilisation. Nous demandons aux pratiquants munis de leurs combinaisons personnelles d'effectuer le même protocole de nettoyage.
- **Nettoyage du matériel nautique autre :** Nous nettoierons entre chaque participant l'ensemble du matériel nautique par pulvérisation de Bacterless. Nous entendons par l'ensemble du matériel nautique, tout matériel susceptible d'avoir été touché par le pratiquant : Mise à l'eau, coque, barre, dérive, gouvernail, mat, wishbone, bôme, écoutes, étais, haubans, pagaies, leashes, points d'écoute, points d'amure et têtères...

PLAN DE CIRCULATION AUTOUR ET DANS LE BÂTIMENT EVT : « La marche en avant »



ENGAGEMENT :

L'École de voile de Trébeurden s'engage à tout mettre en place dans le respect de ce protocole et des recommandations gouvernementales pour préserver la santé et la sécurité de ses pratiquants. Le pratiquant (ou son représentant, s'engage à tout mettre en place dans le respect de ce protocole et des recommandations gouvernementales pour préserver sa santé et sa sécurité ainsi que celles des personnes rencontrées dans le cadre de son activité.

Pour l'EVT : Mm SIMON Christelle (Présidente)

Signature :

Le Pratiquant : Nom :

Prénom :

Signature :